

La cyberattaque 'WannaCry' aurait déjà coûté... 1 Milliard de dollars



La
cyberattaque
'WannaCry'
aurait déjà
coûté... 1
Milliard de
dollars

La cyberattaque globale WannaCry a causé des dégâts s'élevant à 1 milliard de dollars, relate le cabinet spécialisé 'McClatchyDC'. Ces dommages ont été causés par l'immobilisation de la production de grandes entreprises dans le monde entier.

Une situation liée à la perte de données, à la réduction de la productivité, à des perturbations du travail, au préjudice porté à la réputation, ainsi qu'à plusieurs autres facteurs.

La cyberattaque utilisant le virus WannaCry est considérée comme le plus grand piratage à rançon de l'histoire.

L'attaque a fait, selon Europol, 300 000 victimes dans au moins 150 pays depuis le 12 mai.

Et parmi les organisations touchées par cette attaque, on retrouve notamment Vodafone, FedEx, Renault, le National Health Service britannique ou encore la Deutsche Bahn.

Rédaction Infomédiaire

Remarques de Denis JACOPINI

L'évolution de ce virus et les dégâts qu'il produit sont à la mesure du nombre d'ordinateurs interconnectés dans le monde.

Pour ma part, ce virus n'a à ce stade, rien d'exceptionnel en terme d'ampleur. Il suffit de se renseigner un peu et découvrir que le virus Conficker, un ver informatique exploitant une faille de Windows, apparu en 2008 a touché, d'après les estimations 15 millions de victimes alors qu'il y avait 2 milliards d'internautes en moins (57% en moins car aux alentours de 3.5 milliard aujourd'hui et seulement aux alentours de 1,5 milliard en 2018 <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1071539-nombre-d-internautes-dans-le-monde>)

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Economie mondiale : La cyberattaque ‘‘WannaCry’’ a coûté... 1 MM\$ | Infomédiaire*

http://www.liberation.fr/futurs/2017/05/15/guillaume-poupard-la-cybercriminalite-devient-une-question-de-securite-nationale_1569743